



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1402

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Partager la diversité des savoirs dans l'agglomération lyonnaise - Attribution d'une subvention à l'association Doc Forum pour son programme d'actions 2010

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

Séance publique du 22 mars 2010**Délibération n° 2010-1402**

commission principale : développement économique

objet : **Partager la diversité des savoirs dans l'agglomération lyonnaise - Attribution d'une subvention à l'association Doc Forum pour son programme d'actions 2010**

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Préambule

L'époque contemporaine est marquée par une croissance exponentielle de la production des connaissances : part croissante de la population travaillant dans les secteurs de gestion et de traitement de l'information, et dans ceux du management de la connaissance ; déploiement des réseaux télécom ; développement de l'autonomie des individus et des comportements nomades ; rapport des individus à l'information et à la connaissance qui privilégie les approches hypertextuelles sur les lectures profondes. La culture numérique apparaît comme un aspect majeur de ces problématiques.

La métropole des savoirs de la Communauté urbaine de Lyon s'inscrit dans ce contexte global. Elle s'est donnée pour objectif de reconnaître, faire rencontrer et faire rayonner la diversité des savoirs du territoire, afin de générer une communauté des savoirs et de nouvelles formes d'innovation qui associent tous les producteurs. Elle revêt des dimensions multiples : partage de la connaissance, animation de la vie intellectuelle, innovation ouverte grâce à l'interaction entre les chercheurs et la société, dimension culturelle et artistique des savoirs, acceptabilité sociétale de l'innovation technologique, valorisation des connaissances produites sur le territoire.

Doc Forum est une association qui a su créer en Rhône-Alpes des espaces réels et virtuels de rencontres et d'échanges entre tous les acteurs de la région. L'association, forte d'un réseau de partenaires et d'acteurs qui ne cesse de s'étendre, a l'originalité d'associer étroitement le monde de l'entreprise et le monde des chercheurs publics.

Née en 1996, à Lyon, de la volonté d'universitaires et de professionnels des métiers du savoir, l'association Doc Forum a une vocation scientifique et culturelle de transmission du savoir, de diffusion de la connaissance et d'échanges entre concepteurs et utilisateurs, dans les domaines de l'édition, de la documentation, des bibliothèques, de l'enseignement, de la formation et de l'entreprise. Parrainée par monsieur Michel Serres, l'association Doc Forum organise régulièrement des manifestations spécialisées en direction d'un public de professionnels de la médiation du savoir et a testé en 2000 un premier concept de Biennale du Savoir, destinée à un large public.

Ses domaines d'intervention sont les suivants :

- management et gestion de l'information,
- numérisation du savoir,
- innovation et prospective,
- gouvernance et savoir,
- savoir et société.

En 2010, Doc Forum entreprend de mettre en réseau les différentes communautés du savoir de l'agglomération à travers un nouveau cycle de conférences débats. La mise en place de ce cycle correspond à l'un des objectifs de la métropole des savoirs.

Objet

La Communauté urbaine souhaite accompagner l'association Doc Forum dans la réalisation de tout ou partie de ses activités d'intérêt général, qui contribuent à diffuser des savoirs variés, en particulier autour de la culture numérique, auprès d'une diversité de public, dont les professionnels, les entreprises, les lycéens et les étudiants,

En 2009, Doc Forum a conduit les activités suivantes :

- Le Club CAPITAL : les rendez-vous professionnels pour anticiper les usages du numérique aux cotés des acteurs Rhône-Alpin. Six rencontres organisées sur des questions d'innovation, d'usage et de diffusion des technologies émergentes (40-60 personnes) : réseaux sociaux et entreprises ; usages des Tics et changements sociaux ; techniques, paradoxes et lien social dans la société du numérique ; l'innovation à l'ère du web ; prospectivité nouvelles technologies, nouvelles pensées. Convergences des technologies et éthique ; le web a 15 ans et après... réseaux sociaux et compétitivité d'entreprise.
- Vive la culture numérique : organisation de deux rencontres : le web et la musique ; le livre et le numérique.
- Les entretiens Yves Coppens-Michel Serres, première édition le 14 novembre 2009 sur le thème "Révolution sur la mémoire - de la mémoire des hommes à la mémoire des choses". Ces entretiens, entre culture et savoir, d'un genre nouveau unique en France, ont réuni 1200 personnes à guichet fermé au Palais des Congrès de Lyon.
- Animation d'un réseau d'institutions de l'agglomération lyonnaise qui constituent des lieux variés de diffusion des savoirs. Ce réseau préfigure le cycle de rencontres « Savoir autrement » prévu en 2010.

Pour 2010, la Communauté urbaine pourrait apporter son soutien au programme d'actions proposé par l'association selon le détail suivant :

- organisation de l'édition 2010 des entretiens Serres-Coppens, débat autour de grands thèmes "Sciences et société", dans une ambiance festive et conviviale permettant une relation privilégiée entre intervenants et public. Ces entretiens pluridisciplinaires de haut niveau, à la croisée des sciences, des sciences humaines et de l'art permettent un partage des savoirs avec le plus grand nombre, et correspondent aux attendus de la métropole des savoirs,
- création de la démarche "Savoir autrement". Il s'agit d'animer la mise en place d'un cycle de conférences débats original, se déroulant successivement dans les lieux de référence des différentes communautés des savoirs de l'agglomération lyonnaise, sur le thème de la contribution des savoirs à la constitution de l'urbain. Ce cycle maille les communautés du savoir de l'agglomération et correspond aux attendus de la métropole des savoirs. Cinq rencontres auront lieu en 2010. Les thèmes et lieux d'ores et déjà identifiés sont les suivants : la médiation des espaces numériques : lien social et école au Centre de Recherche Pédagogique ; l'extension du domaine du savoir à la Bibliothèque Municipale de Lyon, la mémoire au Rize, une rencontre programmée à la Maison du fleuve Rhône,
- animation du Club capital - Connaissances appliquées aux projets innovants en technologies avancées à Lyon : au service des entreprises, des collectivités et des experts concernés par les questions d'innovation, d'usage et de diffusion des technologies émergentes.

Budget prévisionnel 2010

Dépenses (en €)		Recettes (en €)						
Libellé	Montant	Communauté urbaine	Conseil régional	Conseil général	Enseignement supérieur	Entreprises	Autre	TOTAL
Total activités 2010	162 000	70 000	7 000	4 000	30 000	45 000	6 000	162 000

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € (montant identique à 2009) à l'association Doc Forum destinée à développer et partager la culture des savoirs dans l'agglomération lyonnaise pour l'année 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Doc Forum dans le cadre du partage de la diversité des savoirs dans l'agglomération lyonnaise, pour l'année 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Doc Forum définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 030.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.